



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Inquiétude des professeurs de sciences économiques et sociales

Question écrite n° 34927

#### Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur les inquiétudes formulées par de nombreux professeurs de sciences économiques et sociales (SES) de lycée général, et plus spécifiquement ceux encadrant des élèves de terminale. La fin de l'année scolaire 2019-2020 a été marquée par la première vague de la crise sanitaire liée à la covid-19 et par des cours à distance qui ont un peu plus creusé les inégalités entre les élèves, certains ayant décroché ou n'ayant pas appréhendé l'ensemble des notions essentielles. Ce nouveau début d'année scolaire et la résurgence de l'épidémie ont également entraîné des conditions d'apprentissage compliquées avec des cours en présentiel à 50 %. À cela s'ajoute un calendrier d'évaluations permanentes très serré, les épreuves écrites de spécialité en terminale étant avancées au 15 mars 2021 alors qu'elles comptent pour un tiers de la note finale. Les professeurs craignent que cette situation ne fragilise encore davantage les élèves si aucun aménagement du programme scolaire et des épreuves du baccalauréat ne sont mis en place. Aussi, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage pour rassurer tant les professeurs que les élèves.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Martial Saddier](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34927

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 décembre 2020](#), page 9111

**Question retirée le :** 10 août 2021 (Fin de mandat)